



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 02 juillet 2019

Plan Particulier d'Intervention du barrage de Bimont

Test du dispositif d'alerte par sirènes le mercredi 3 juillet 2019 en matinée pendant 3 heures

Ce mercredi 3 juillet pendant environ 3 heures en matinée, le dispositif d'alerte du Plan particulier d'intervention (PPI) du barrage de Bimont sera testé sur la commune d'Aix-en-Provence.

Ces sirènes ont un son caractéristique de corne de brume ou de bateau très différent des sirènes habituelles.

Aucun comportement particulier n'est attendu de la population lors de ces essais techniques.

Le barrage de Bimont, classé « grand barrage » compte tenu de sa hauteur et du volume d'eau retenu, dispose d'un plan particulier d'intervention (PPI) prévoyant l'alerte des populations et leur évacuation d'urgence ainsi que l'organisation globale des secours.

Afin d'assurer l'alerte des populations, la Société du Canal de Provence (SCP) qui exploite le barrage, a doté celui-ci de nouveaux dispositifs permettant de prévenir les populations concernées à l'aide d'un automate d'alerte complété par des sirènes.

Le PPI du barrage de Bimont a bénéficié, en avril 2017, d'une campagne d'information des populations via la distribution de brochures sur l'ensemble des communes concernées. Ce document est toujours consultable en mairie ou sur le site du Centre d'information pour la Prévention des risques majeurs (CYPRES) : <http://www.cypres.org>

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)